Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 49 (1904)
Heft: 10

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

si vous préférez, entre grands jeunes gens, et qu'on n'y apprend pas à connaître les hommes. Comme la connaissance des hommes est nécessaire pour le bon exercice du commandement, il en résulte que Saint-Cyr ne prépare pas bien au commandement.

Vous voyez la conclusion : il faut envoyer toute cette jeunesse au régiment avant de la faire passer par l'Ecole.

Vous savez que c'est le système que veut établir le projet de loi sur le service de deux ans. Vous savez aussi que je ne crois guère à son efficacité. L'avenir nous apprendra si je me trompe, car il n'est pas douteux qu'il soit adopté à bref délai. Mais est-il utile d'accomplir dès maintenant par mesure administrative une réforme qui, dans un an ou deux, sera effectuée par une loi, mais dans des conditions peut-être différentes? Ne vaut-il pas mieux attendre que le Parlement se soit prononcé, à la suite d'une discussion qui éclairera tout le monde? On a sans doute pensé que c'était-là le parti le plus sage, car on semble avoir renoncé, pour le moment, à la réforme qu'on avait annoncée à grand fracas comme imminente.

INFORMATIONS

ANGLETERRE

Le « National service League », association fondée récemment pour propager en Angleterre l'idée du service militaire obligatoire, fait répandre une brochure sur laquelle nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs. L'auteur en est, en effet, notre dévoué et éminent collaborateur, M. le colonel Camille Favre; le sujet en est l'organisation de notre armée.

Chacun sait que l'armée anglaise, dans son état actuel, pourrait difficilement résister avec succès à une invasion sérieuse. L'armée régulière, mercenaire, est trop peu nombreuse; les troupes de milice n'ont ni une organisation appropriée, ni une instruction suffisante; l'immense majorité des citoyens valides n'a aucune instruction militaire quelconque.

Convaincus de la nécessité de créer une milice nationale, basée sur le principe du service militaire obligatoire, les fondateurs de la Ligue ont voulu prendre pour modèle nos institutions militaires. Ils ont donc prié M. le colonel Favre, dont les excellents articles sur la guerre du Transvaal ont été très remarqués en Angleterre, de leur faire une conférence sur l'organisation de l'armée suisse. C'est la traduction anglaise de cette conférence

que la Ligue publie maintenant sous forme d'une jolie brochure[1] dont la couverture et la première page montrent l'une une pièce de campagne au feu, l'autre un groupe de nos dragons.

Au moment où nous nous préparons à reviser notre organisation militaire, il est intéressant de voir d'autres pays la prendre pour modèle. Il est non moins intéressant de lire ce qu'en pense un écrivain aussi compétent et impartial que M. le colonel Favre. C'est ce qui nous a engagé à résumer ci-dessous le chapitre de sa conférence traitant des améliorations à apporter à notre organisation :

« L'armée suisse n'est pas une machine parfaite. Elle peut, malgré ses défauts, suffire à sa tâche, mais elle est, comme toute œuvre humaine, susceptible de perfectionnement.

» Le chiffre peu élevé de notre population est la plus grosse difficulté avec laquelle nous ayons à lutter. Pour former, avec 3-3 $^1/_2$ millions d'habitants, une armée assez nombreuse pour défendre notre territoire avec quelque chance de succès, nous sommes obligés d'étendre l'obligation de servir sur un grand nombre d'années. Nous aurions cependant tort de sacrifier la qualité à la quantité, et c'est précisément ce que nous avons fait jusqu'à présent.

» Pour améliorer notre armée il faut, en premier lieu, être plus sévère lors du recrutement. Il faut ensuite diminuer le nombre d'années sur lesquelles le service est réparti. Lorqu'un soldat est au service, peu lui importe que ce soit pour dix ou pour quinze jours ; ce à quoi il objecte, c'est l'obligation de servir jusqu'à 50 ans comme actuellement. Notre armée serait meilleure si l'obligation de servir dans le landsturm cessait à 40 ans. L'élite et la landwehr, ainsi rajeunies, seraient appelées au service, la première chaque année, la seconde tous les deux ans.

» Subsidiairement, il faudrait prolonger les écoles de recrues. Mais il ne faut pas oublier que notre soldat a plus besoin de répéter fréquemment ce qu'il a appris que d'apprendre davantage. »

Et voilà tout.

Il ne faut pas oublier que M. le colonel Favre parlait en juin 1903, soit avant qu'il fût question du projet des chefs supérieurs et de celui du Département militaire fédéral. Il est évident aussi que, parlant à des officiers étrangers, le conférencier a évité d'entrer dans des détails sans intérêt pour eux. Il est probable aussi qu'il a depuis lors, comme tout le monde, plus ou moins modifié ses vues.

Quoiqu'il en soit, sans vouloir nous solidariser avec M. le colonel Favre,

[1] *A model for a national militia*, a lecture given by colonel Camille Favre, on June 9th 1903 at the Royal United service Institution, London, under the auspices of the National Service League, translated by Captain C. L. O'Malley. — London, William Clowes and sons, 1904 ; in-8, 56 pages, prix : 1 shilling.

nous tenons à dire que ses propositions si simples nous semblent à la fois d'une portée générale et d'une réalisation facile. Il est regrettable que nos fabricants de projets officiels ne se soient pas inspirés d'idées analogues au lieu de chercher l'amélioration de notre armée par le bouleversement de toutes nos unités, depuis le corps d'armée jusqu'à la compagnie.

L.

BIBLIOGRAPHIE

Les races de chevaux de selle en France. Un fort volume in-16. Prix 5 fr. Librairie Plon-Nourrit et Co, 8, rue Garancière, Paris.

M. le comte de Comminges, ancien écuyer à Saumur, ancien acheteur aux remontes et auteur de plusieurs ouvrages très appréciés dans le monde sportif *(Le cheval. Soins pratiques. — Dressage et menage. — Equitation des gens pressés)* vient de faire paraître un nouveau livre intitulé *Les races de chevaux de selle en France*, avec le sous-titre : Comment et où on achète un cheval de selle.

Cet ouvrage sera lu avec le plus vif intérêt même par ceux qui, comme la plupart des lecteurs de la *Revue militaire*, n'ont guère l'occasion de s'occuper de l'élevage français.

Cette étude des différentes races avec leur caractéristique, leurs qualités et leurs défauts constitue une lecture très instructive. On y apprend dans quelle contrée ou dans quel centre d'élevage on peut se procurer tel ou tel modèle, les prix qu'il faut y mettre, le nom des principaux éleveurs et leur spécialité. Une des parties les plus intéressantes du livre est certainement celle où le comte de Comminges traite du cheval du Midi, cheval si apprécié et qui vient de fournir, à côté du pur-sang, des preuves manifestes de sa haute qualité dans les raids étonnants de ces dernières années.

L'auteur intervient aussi dans le conflit si passionné entre partisans du trotteur et ceux du galopeur. Il le fait avec une modération à laquelle on n'a pas toujours été habitué; cela n'en donne, il va sans dire, que plus de poids aux opinions très justes qu'il émet.

L'organisation militaire du Japon, par M. L. Pétillot, administrateur en Indo-Chine. Brochure grand in-8° de 104 pages, — Paris, Augustin Challamel, 1904.

M. Pétillot n'aime pas les Japonais et il leur prédit les pires désastres. Quoique, jusqu'à présent, ses prophéties n'aient pas l'air de se réaliser, — mais je crois, comme lui, qu'un avenir plus ou moins éloigné finira par lui donner raison, — il n'est pas douteux qu'il connaît bien le sujet dont il parle et que, si rebattu qu'ait été ce sujet depuis quelques mois, il a su nous montrer des côtés nouveaux pour nous de l'armée et de la marine du Japon.

E. M.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.